



REFRIGERATORI PER FLUIDI
APPLICAZIONI FRIGORIFERE SPECIALI
FLUID COOLERS
SPECIAL COOLING APPLICATIONS

AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy
Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482
P.IVA 02669040368 - REA MO 321144
Cap. Soc. € 153.000 i.v.
Internet: www.eurocold.it
e-mail: info@eurocold.it

Revision n. 8
du 26/05/2017
Imprimè le 30/05/2017

Fiche de données de sécurité

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code: EUR1045
Dénomination: EUROCLEAN 1045

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination: PRODOTTO PER LA RIMOZIONE DI SOSTANZE GRASSE E OLII IN CIRCUITI IDRAULICI MULTIMATERIALI
supplémentaire

Usages identifiés	Industriels	Professionels	Utilisation
Secteur	✓	✓	-

1.3. Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à **Centro Antiveleni Ospedale Niguarda +39 0266101029**

SECTION 2. Identification des dangers.

2.1. Classification de la substance ou du mélange.

Le produit est classé comme dangereux conformément aux dispositions du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs). Aussi, le produit nécessite une fiche des données de sécurité conforme aux dispositions du Règlement (CE) 1907/2006 et amendements successifs.

D'éventuelles informations supplémentaires relatives aux risques pour la santé et/ou pour l'environnement figurent aux sections 11 et 12 de la présente fiche.

Classification e indication de danger:

Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, catégorie 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage.

Etiquetage de danger conformément au Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) et modifications et adaptations successives.



Mentions d'avertissement:

Attention

Mentions de danger:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:



REFRIGERATORI PER FLUIDI
APPLICAZIONI FRIGORIFERE SPECIALI
FLUID COOLERS
SPECIAL COOLING APPLICATIONS

AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy

Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482

P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v.

Internet: www.eurocold.it

e-mail: info@eurocold.it

P261
P273
P280
P333+P313
P362+P364
P391

Eviter de respirer la poudre/ l'aérosol / les fumes / les brumes / les gaz / les vapeurs
Ne pas se disperser dans l'environnement
Porter gants de protection.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Recuperer le materiel fuite.

Contient: (R)-P-MENTHA-1,8-DIENE

2.3. Autres dangers.

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1%.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants.

3.1. Substances.

Informations non pertinentes.

3.2. Mélanges.

Contenu:

Identification.	Conc. %.	Classification 1272/2008 (CLP).
(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE CAS. 5989-27-5 CE. 227-813-5 INDEX. 601-029-00-7 Nr. Reg. 01-2119529223-47-xxxx	2,5 ≤ x < 5,5	Flam. Liq. 3 H226, Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400 M=1, Aquatic Chronic 1 H410, Note C
2-BUTOXYETHANOL CAS. 111-76-2 CE. 203-905-0 INDEX. 603-014-00-0 Nr. Reg. 01-2119475108-36-xxxx	1 ≤ x < 4	Acute Tox. 4 H302, Acute Tox. 4 H312, Acute Tox. 4 H332, Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315

Le texte complet des indications de danger (H) figure à la section 16 de la fiche.

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

YEUX: Retirer les éventuels verres de contact. Se laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en ouvrant bien les paupières. Consulter un médecin si le problème persiste.

PEAU: Retirer les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

INHALATION: Conduire immédiatement la personne à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, appeler aussitôt un médecin.

INGESTION: Consulter aussitôt un médecin. Provoquer les vomissements uniquement sur instructions du médecin. Ne rien administrer par voie orale si la personne a perdu connaissance ou si pas autorisé par un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

On n'a pas des informations spécifiques sur éventuels symptômes et effets provoqué par le produit.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.



REFRIGERATORI PER FLUIDI
APPLICAZIONI FRIGORIFERE SPECIALI
FLUID COOLERS
SPECIAL COOLING APPLICATIONS

AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy

Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482

P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v.

Internet: www.eurocold.it

e-mail: info@eurocold.it

Informations non disponibles.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction.

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

Les moyens d'extinction sont les suivants : anhydride carbonique, mousse et poudre chimique. Pour les fuites et les déversements de produit qui n'ont pas pris feu, l'eau nébulisée peut être utilisée pour disperser les vapeurs inflammables et pour protéger les personnes œuvrant à l'arrêt de la fuite.

MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS

Ne pas utiliser de jets d'eau. L'eau n'est pas efficace pour éteindre l'incendie, elle peut toutefois être utilisée pour refroidir les récipients fermés exposés aux flammes pour prévenir les risques d'éclatement et d'explosion.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

DANGERS DUS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

L'exposition au feu des récipients peut en augmenter la pression au point de les exposer à un risque d'explosion. Éviter de respirer les produits de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.

ÉQUIPEMENT

Vêtements normaux de lutte de contre le feu, respirateur autonome à air comprimé à circuit ouvert (EN 137), combinaison pare-flamme (EN469), gants pare-flamme (EN 659) et bottes de pompiers (HO A29 ou A30).

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Endiguer la fuite en l'absence de danger.

Veiller au port de dispositifs de protection (dispositifs de protection individuelle indiqués à la section 8 de la fiche des données de sécurité compris) afin de prévenir la contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Ces indications sont valables aussi bien pour le personnel chargé du travail que pour les interventions d'urgence.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.

Éviter que le produit ne soit déversé dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Aspirer le produit déversé dans un récipient approprié. Si le produit est inflammable, utiliser un équipement antidéflagrant. Évaluer la compatibilité du récipient à utiliser avec le produit, faire référence à la section 10. Absorber le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte.

Prévoir une aération suffisante du lieu d'écoulement. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

6.4. Référence à d'autres sections.

D'éventuelles informations relatives à la protection individuelle et l'élimination figurent dans les sections 8 et 13.



REFRIGERATORI PER FLUIDI
APPLICAZIONI FRIGORIFERE SPECIALI
FLUID COOLERS
SPECIAL COOLING APPLICATIONS

AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy

Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482

P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v.

Internet: www.eurocold.it

e-mail: info@eurocold.it

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Conserver loin des sources de chaleur, des étincelles et des flammes libres, ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ou de briquet. Sans une aération adéquate, les vapeurs peuvent s'accumuler au niveau du sol et prendre feu même à distance, en cas d'amorçage, avec le danger de retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas manger, ni boire ni fumer durant l'utilisation. Retirer les vêtements contaminés et les dispositifs de protection avant d'accéder aux lieux de repas. Éviter la dispersion du produit dans l'environnement.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.

A conserver exclusivement dans le récipient d'origine. Conserver à un endroit frais et bien aéré, loin de la chaleur, des flammes libres, des étincelles et de toute autre source d'ignition. Conserver les conteneurs loin des éventuels matériaux/matières incompatibles, faire référence à la section 10.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s).

Informations non disponibles.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

8.1. Paramètres de contrôle.

Références Réglementation:

DEU	Deutschland	MAK-und BAT-Werte-Liste 2012
ESP	España	INSHT - Límites de exposición profesional para agentes químicos en España 2015
FRA	France	JORF n°0109 du 10 mai 2012 page 8773 texte n° 102
GRB	United Kingdom	EH40/2005 Workplace exposure limits
GRC	Ελλάδα	ΕΦΗΜΕΡΙΣ ΤΗΣ ΚΥΒΕΡΝΗΣΕΩΣ -ΤΕΥΧΟΣ ΠΡΩΤΟ Αρ. Φύλλου 19 - 9 Φεβρουαρίου 2012
ITA	Italia	Decreto Legislativo 9 Aprile 2008, n.81
POL	Polska	ROZPORZADZENIE MINISTRA PRACY I POLITYKI SPOLECZNEJ z dnia 16 grudnia 2011r
PRT	Portugal	Ministerio da Economia e do Emprego Consolida as prescrições minimas em materia de protecção dos trabalhadores contra os riscos para a segurança e a saúde devido à exposição a agentes químicos no trabalho – Diaro da Republica I 26; 2012-02-06
EU	OEL EU	Directive 2017/164/CE; Directive 2009/161/UE; Directive 2006/15/CE; Directive 2004/37/CE; Directive 2000/39/CE ; Directive 1991/322/CE
	TLV-ACGIH	ACGIH 2016

2-BUTOXYETHANOL

Valeur limite de seuil.

Type	état	TWA/8h		STEL/15min		
		mg/m3	ppm	mg/m3	ppm	
AGW	DEU	49	10	196	40	PEAU.
MAK	DEU	49	10	98	20	PEAU.
VLA	ESP	98	20	245	50	PEAU.
VLEP	FRA	49	10	246	50	PEAU.
WEL	GRB	123	25	246	50	PEAU.
TLV	GRC	120	25			
VLEP	ITA	98	20	246	50	PEAU.



**REFRIGERATORI PER FLUIDI
APPLICAZIONI FRIGORIFERE SPECIALI
FLUID COOLERS
SPECIAL COOLING APPLICATIONS**

AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy

Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482

P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v.

Internet: www.eurocold.it

e-mail: info@eurocold.it

NDS	POL	98		200		PEAU.
VLE	PRT	98	20	246	50	PEAU.
OEL	EU	98	20	246	50	PEAU.
TLV-ACGIH		97	20			

(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE

Type	état	Valeur limite de seuil.				PEAU.	
		TWA/8h	STEL/15min				
		mg/m3	ppm	mg/m3	ppm		
AGW	DEU	110	20	220	40		
MAK	DEU	28	5	112	20	PEAU.	
Concentration attendue avec pas d'effet sur l'environnement - PNEC							
Valeur de référence pour les micro-organismes STP				3,94	MG/L		
Exposition	Effets sur les consommateurs locaux Aigues	Effets sur les travailleurs			Effets sur les consommateurs locaux Aigues		
		Systémique aigue	Locale chronique	Systémique chronique	Systémique aigue	Locale chronique	Systémique chronique
Dermal							

Légende:

(C) = CEILING ; INHALA = Part inhalable ; RESPIR = Part respirable ; THORAC = Part thoracique.

VND = danger identifié mais aucune DNEL/PNEC disponible ; NEA = aucune exposition prévue ; NPI = aucun danger identifié

8.2. Contrôles de l'exposition.

Le recours à des mesures techniques appropriées devant toujours avoir la priorité sur l'utilisation des dispositifs de protection individuelle, veiller à assurer une bonne ventilation sur le lieu de travail par le biais d'un système d'aspiration approprié. Les dispositifs de protection individuelle doivent être marqués du label de certification CE qui atteste leur conformité aux normes en vigueur.

Prévoir une douche d'urgence avec accessoires de lavage du visage et des yeux.

PROTECTION DES MAINS

Se protéger les mains à l'aide de gants de travail de catégorie III (réf. norme EN 374).

Pour le choix du matériau des gants de travail, il est nécessaire de tenir compte des facteurs suivants: compatibilité, dégradation, temps de rupture et perméabilité équivalentes.

Dans le cas de préparations, la résistance des gants de travail doit être testée avant l'utilisation dans la mesure où elle ne peut être établie a priori. Le temps d'usure des gants dépend de la durée de l'exposition.

PROTECTION DES PEAU

Utiliser des vêtements de travail à manches longues et des chaussures de sécurité à usage professionnel de catégorie II (réf. Directive 89/686/CEE et norme EN ISO 20344). Se laver à l'eau et au savon après avoir ôté les vêtements de protection.

PROTECTION DES YEUX

Il est recommandé de porter des lunettes de protection hermétiques (réf. norme EN 166).

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

En cas de dépassement de la valeur limite (ex. TLV-TWA) de la substance ou d'une ou de plusieurs des substances présentes dans le produit, il est recommandé de faire usage d'un masque doté de filtre de type A dont la classe (1, 2 ou 3) devra être choisie en fonction de la concentration limite d'utilisation. (réf. norme EN 14387). En présence de gaz ou de vapeurs de nature différente et/ou de gaz ou de vapeurs contenant des particules (aérosol, fumes, brumes, etc.), il est nécessaire de prévoir des filtres de type combiné.

L'utilisation de moyens de protection des voies respiratoires est nécessaire dans le cas où les mesures techniques adoptées ne seraient pas suffisantes pour limiter l'exposition du personnel aux valeurs de seuil prises en compte. La protection offerte par les masques est toutefois limitée.

Dans le cas où la substance en question serait inodore ou dans le cas où le seuil olfactif serait supérieur au TLV-TWA correspondant et en cas d'urgence, faire usage d'un respirateur autonome à air comprimé à circuit ouvert (réf. norme EN 137) ou d'un respirateur à prise d'air externe (réf. norme EN 138). Pour choisir correctement le dispositif de protection des voies respiratoires, faire référence à la norme EN 529.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE.

Les émissions de processus de production, y compris celles d'appareillages de ventilation, doivent être contrôlées pour garantir le respect de la réglementation en matière de protection de l'environnement.

Les résidus du produit ne doivent pas être éliminés sans effectuer de contrôle des eaux rejetées ou de contrôle dans les cours d'eau.



REFRIGERATORI PER FLUIDI
APPLICAZIONI FRIGORIFERE SPECIALI
FLUID COOLERS
SPECIAL COOLING APPLICATIONS

AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy

Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482

P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v.

Internet: www.eurocold.it

e-mail: info@eurocold.it

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Etat Physique	liquide
Couleur	jaune
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif.	Non disponible.
pH.	6-8
Point de fusion ou de congélation.	Non disponible.
Point initial d'ébullition.	Non disponible.
Intervalle d'ébullition.	Non disponible.
Point d'éclair.	Non disponible.
Vitesse d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité de solides et gaz	Non disponible.
Limite infer.d'inflammab.	Non disponible.
Limite super.d'inflammab.	Non disponible.
Limite infer.d'explosion.	Non disponible.
Limite super.d'explosion.	Non disponible.
Pression de vapeur.	Non disponible.
Densité de la vapeur	Non disponible.
Densité relative.	0,02 Kg/l
Solubilité	Non disponible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité.	Non disponible.
Température de décomposition.	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non disponible.
Propriétés comburantes	Non disponible.

9.2. Autres informations.

Informations non disponibles.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.

2-BUTOXYETHANOL: se décompose sous l'effet de la chaleur.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

2-BUTOXYETHANOL: peut réagir dangereusement au contact de: aluminium, agents oxydants. Forme des peroxydes au contact de l'air.

10.4. Conditions à éviter

Éviter le réchauffement. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter toute source d'ignition.

2-BUTOXYETHANOL: éviter l'exposition aux sources de chaleur et aux flammes nues.

10.5. Matières incompatibles



REFRIGERATORI PER FLUIDI
APPLICAZIONI FRIGORIFERE SPECIALI
FLUID COOLERS
SPECIAL COOLING APPLICATIONS

AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy

Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482

P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v.

Internet: www.eurocold.it

e-mail: info@eurocold.it

Informations non disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Par décomposition thermique ou en cas d'incendie, des vapeurs potentiellement nocives pour la santé peuvent se libérer.

2-BUTOXYETHANOL: hydrogène.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques.

En l'absence de données toxicologiques expérimentales sur le produit, les éventuels dangers du produit pour la santé ont été évalués sur la base des propriétés des substances contenues, selon les critères prévus par la norme de référence pour la classification. Tenir compte par conséquent de la concentration des substances dangereuses éventuellement indiquées à la section 3, pour évaluer les effets toxicologiques induits par l'exposition au produit.

Métabolisme, cinétique, mécanisme d'action et autres informations

Informations non disponibles.

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations non disponibles.

Effets immédiats, retardés et effets chroniques des expositions à court et à long terme

ETHYLENE-GLYCOL

Informations non disponibles.

Effets interactifs

Informations non disponibles

TOXICITÉ AIGUË

Mélange CL50 (Inhalation): > 20 mg/l

DL50 (Oral) du mélange:> 2000 mg / kg

DL50 (Cutané) du mélange: 2000 mg / kg

R) -P-MENTA-1,8-DIENE

4400 mg/kg Rat

LD50 (Oral)

5000 mg/kg Rabbit

LD50 (Cutané)

2-BUTOXYETHANOL

LD50 (Or.).615 mg/kg Rat

LD50 (Der).405 mg/kg Rabbit

LC50 (Inh).2,2 mg/l/4h Rat

IRRITATION CUTANÉE / CORROSION CUTANÉE

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger

SEVERES DOMMAGES AUX YEUX/IRRITATION

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger

SENSIBILITÉ RESPIRATOIRE OU CUTANÉE'

Sensibilisant pour la peau

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger

CANCÉROGÉNÉCITÉ'

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger

TOXICITÉ ORGANIQUE SPÉCIFIQUE CIBLE (STOT) - EXPOSITION UNIQUE

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger

TOXICITÉ ORGANIQUE CIBLE SPÉCIFIQUE (STOT) - EXPOSITION RÉPÉTÉE

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger



REFRIGERATORI PER FLUIDI
APPLICAZIONI FRIGORIFERE SPECIALI
FLUID COOLERS
SPECIAL COOLING APPLICATIONS

AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy

Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482

P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v.

Internet: www.eurocold.it

e-mail: info@eurocold.it

DANGER EN CAS D'ASPIRATION

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger

SECTION 12. Informations écologiques

Ce produit doit être considéré comme dangereux pour l'environnement, il est toxique pour les organismes aquatiques et a long terme des effets négatifs sur le milieu aquatique.

12.1. Toxicité.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE

LC50 - Poissons.	35 mg/l/96h <i>Oncorhynchus mykiss</i>
EC50 - Crustacés.	69,6 mg/l/48h <i>Daphnia pulex</i>
EC50 – Algues/plantes aquatiques	3,94 mg/l/72h traitement des mycose/bactéries

12.2. Persistance et dégradabilité.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE

Solubilité dans l'eau. mg/l 0,1 - 100
Rapidement Biodégradable.

2-BUTOXYETHANOL

Solubilité dans l'eau. mg/l 1000 - 10000
Rapidement Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE

Coefficient de répartition : n-octanol/eau. 4,38
BCF. 1022

2-BUTOXYETHANOL

Coefficient de répartition : n-octanol/eau. 0,81

12.4. Mobilité dans le sol.

Informations non disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1%.

12.6. Autres effets néfastes.

Informations non disponibles.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets.

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus du produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux dangereux. La



REFRIGERATORI PER FLUIDI
 APPLICAZIONI FRIGORIFERE SPECIALI
 FLUID COOLERS
 SPECIAL COOLING APPLICATIONS

AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy

Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482

P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v.

Internet: www.eurocold.it

e-mail: info@eurocold.it

dangerosité des déchets contenant une part de ce produit doit être évaluée sur la base des dispositions légales en vigueur. L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur.

Au transport des déchets peut être applicable l'ADR.

EMBALLAGES CONTAMINÉS

Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR / RID, IMDG, IATA:	3082
ADR / RID:	Si transporté en emballage simple ou internes de capacité ≤ 5 kg ou 5 litres, le produit n'est pas soumis aux dispositions ADR/RID, comme prévu dans la Disposition Spéciale 375.
IMDG:	Si transporté en emballage simple ou internes de capacité ≤ 5 kg ou 5 litres, le produit n'est pas soumis aux dispositions du IMDG code, comme prévu dans la Section 2.10.2.7
IATA:	Si transporté en emballage simple ou internes de capacité ≤ 5 kg ou 5 litres, le produit n'est pas soumis aux dispositions IATA, comme prévu dans la Disposition Spéciale A197

14.2. Nom d'expédition des Nations unies.

ADR / RID:	ENVIRONMENT ALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. ((R)-P-MENTHA- 1,8-DIENE)
IMDG:	ENVIRONMENT ALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. ((R)-P-MENTHA- 1,8-DIENE)
IATA:	ENVIRONMENT ALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. ((R)-P-MENTHA- 1,8-DIENE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport.

ADR / RID:	Classe: 9	Etiquette: 9
IMDG:	Classe: 9	Etiquette: 9
IATA:	Classe: 9	Etiquette: 9



14.4. Groupe d'emballage.



REFRIGERATORI PER FLUIDI
 APPLICAZIONI FRIGORIFERE SPECIALI
FLUID COOLERS
SPECIAL COOLING APPLICATIONS

AZIENDA CERTIFICATA



III

EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy
 Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482
 P.IVA 02669040368 - REA MO 321144
 Cap. Soc. € 153.000 i.v.
 Internet: www.eurocold.it
 e-mail: info@eurocold.it

ADR / RID, IMDG,
 IATA:

14.5. Dangers pour l'environnement.

ADR / RID: Environmentally Hazardous.
 IMDG: Marine Pollutant.
 IATA: Environmentally Hazardous.



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

ADR / RID:	HIN - Kemler: 90	Quantités Limitées: 5 L	Code de restriction en tunnels: (-)
IMDG:	Special Provision: - EMS: F-A, S-F	Quantités Limitées: 5 L	
IATA:	Cargo:	Quantité maximale: 450 L	Mode d'emballage: 964
	Pass.:	Quantité maximale: 450 L	Mode d'emballage: 964
	Instructions particulières:	A97, A158, A197	

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC.

Informations non pertinentes.

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Catégorie Seveso. Directive 2012/18/CE: E2

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006.

Produit.
 Point. 3

Substances figurant dans la Candidate List (Art. 59 REACH).

Aucune.

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH).

Aucune.

Substances sujettes à l'obligation de notification d'exportation Reg. (CE) 649/2012

;

Aucune.

Substances sujettes à la Convention de Rotterdam

;

Aucune.



REFRIGERATORI PER FLUIDI
APPLICAZIONI FRIGORIFERE SPECIALI
FLUID COOLERS
SPECIAL COOLING APPLICATIONS

AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy

Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482

P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v.

Internet: www.eurocold.it

e-mail: info@eurocold.it

Substances sujettes à la Convention de Stockholm

:

Aucune.

Contrôles sanitaires.

Les travailleurs exposés à cet agent chimique doivent être soumis à surveillance sanitaire effectuée selon les dispositions de l'art. 41 du décret législatif no 81 du 9 Avril 2008, à moins que le risque pour la santé du travailleur a été évalué pas pertinent, selon l'art. 224 comma 2.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique.

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange et les substances qu'il contient.

SECTION 16. Autres informations.

Texte des indications de danger (H) citées dans les sections 2-3 de la fiche:

Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, catégorie 4
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, toxicité aiguë, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, catégorie 2
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H332	Nocif par inhalation.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

LÉGENDE:

- ADR: Accord européen pour le transport des marchandises dangereuses sur route
- CAS NUMBER: Numéro du Chemical Abstract Service
- CE50: Concentration ayant un effet sur 50% de la population soumise aux tests
- CE NUMBER: Numéro d'identification dans l'ESIS (système européen des substances existantes)
- CLP: Règlement CE 1272/2008
- DNEL: Niveau dérivé sans effet
- EmS: Emergency Schedule
- GHS: Système harmonisé global de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA DGR: Règlement pour le transport des marchandises dangereuses de l'Association internationale du transport aérien
- IC50: Concentration d'immobilisation de 50% de la population soumise aux tests
- IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses
- IMO: International Maritime Organization
- INDEX NUMBER: Numéro d'identification dans l'Annexe VI du CLP
- LC50: Concentration mortelle 50%
- LD50: Dose mortelle 50%
- OEL: Niveau d'exposition sur les lieux de travail
- PBT: Persistant, bio-accumulant et toxique selon le REACH
- PEC: Concentration environnementale prévisible
- PEL: Niveau prévisible d'exposition
- PNEC: Concentration prévisible sans effet
- REACH: Règlement CE 1907/2006
- RID: Règlement pour le transport international des marchandises dangereuses par train
- TLV: Valeur limite de seuil
- TLV CEILING: Concentration qui ne doit être dépassée à aucun moment de l'exposition au travail.



**REFRIGERATORI PER FLUIDI
APPLICAZIONI FRIGORIFERE SPECIALI
FLUID COOLERS
SPECIAL COOLING APPLICATIONS**

AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy

Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482

P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v.

Internet: www.eurocold.it

e-mail: info@eurocold.it

- TWA STEL: Limite d'exposition à court terme
- TWA: Limite d'exposition moyenne pondérée
- VOC: Composé organique volatil
- vPvB: Très persistant et bio-accumulant selon le REACH
- WGK: Wassergefährdungsklassen (Deutschland).

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

1. Règlement (UE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
2. Règlement (UE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
3. Règlement (UE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP)
4. Règlement (UE) 2015/830 du Parlement européen
5. Règlement (UE) 286/2011 du Parlement européen (II Atp. CLP)
6. Règlement (UE) 618/2012 du Parlement européen (III Atp. CLP)
7. Règlement (UE) 487/2013 du Parlement européen (IV Atp. CLP)
8. Règlement (UE) 944/2013 du Parlement européen (V Atp. CLP)
9. Règlement (UE) 605/2014 du Parlement européen (VI Atp. CLP)
10. Règlement (UE) 2015/1221 du Parlement européen (VII Atp. CLP)
11. Règlement (UE) 2016/918 du Parlement européen (VIII Atp. CLP)

- The Merck Index. - 10th Edition
- Handling Chemical Safety
- INRS - Fiche Toxicologique (toxicological sheet)
- Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
- N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials-7, 1989 Edition
- Site Internet Agence ECHA
- Site Internet IFA GESTIS
- Base des données des modes de SDS de produits chimiques - Ministère de la santé et Institut supérieur de la santé

Note pour les usagers:

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

Fournir une formation appropriée au personnel chargé de l'utilisation de produits chimiques.

Modifications par rapport à la révision précédente.

Des modifications ont été apportées aux sections suivantes:

01 / 02 / 03 / 04 / 08 / 09 / 10 / 11 / 12 / 14 / 15.